



COUR TERRITORIALE DU YUKON

DIRECTIVE DE PRATIQUE
ADMIN-9

Accréditation des médias

La mention, dans une directive de pratique, de médias accrédités renvoie aux membres des médias qui ont été accrédités par le juge en chef de la Cour territoriale et le juge en chef de la Cour suprême, sur le fondement des facteurs suivants :

- à savoir s'il s'agit d'un journaliste à l'emploi de L'Aurore boréale, du réseau APTN, de CBC Yukon, de CHON-FM, de CKRW, du Whitehorse Star et du Yukon News, auquel cas il est systématiquement accrédité;
- à savoir s'il s'agit d'un membre d'une autre organisation médiatique locale, canadienne ou internationale reconnue par la magistrature;
- tout autre facteur estimé pertinent quant à l'auteur de la demande, y compris la plateforme médiatique qu'il utilise et la nature de son travail passé.

Les membres des médias qui désirent être accrédités peuvent en faire la demande en remplissant la demande d'accréditation de média ci-jointe et en la remettant au shérif. Une fois accrédité par la magistrature, l'auteur de la demande recevra une carte d'identité qu'il devra montrer au shérif sur demande.

L'accréditation peut être assujettie à un emploi au sein de l'agence médiatique mentionnée dans la demande du journaliste. Le membre des médias accrédité qui change d'employeur pour se joindre à une autre agence médiatique devrait aviser le shérif afin d'assurer le maintien de son accréditation. De même, le shérif doit être informé si une personne accréditée n'est plus employée comme journaliste. Le défaut de donner les avis requis peut entraîner la perte d'accréditation.

Juge en chef K. Ruddy
6 avril 2018

**Cour territoriale du Yukon
Demande d'accréditation de média**

Nom: _____

Organisation médiatique _____
représentée _____
(nom et adresse) : _____

Numéro de téléphone _____
et/ou courriel : _____

Numéro de téléphone et/ou courriel du superviseur ou du rédacteur en chef :

Genre de support (cocher tous les supports applicables) :

- | | |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> journal | <input type="checkbox"/> blogue |
| <input type="checkbox"/> télévision | <input type="checkbox"/> Twitter |
| <input type="checkbox"/> radio | <input type="checkbox"/> autre |
| <input type="checkbox"/> site Web | veuillez préciser : |

En soumettant la présente demande, je confirme avoir lu les directives de pratiques pertinentes de la Cour, notamment les directives de pratique ADMIN-3, ADMIN-7, ADMIN-9, TECH-1, TECH-2 et TECH-5. J'accepte en outre de prendre des mesures pour m'informer au sujet de toute interdiction de publication imposée dans une instance judiciaire.

Signature

Date

APPROVED

DENIED

JCCT :

JCCS :

Signature :

Signature :

Date :

Date :